MAIRIE DE METABIEF

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2024-02

pour la nomination d'un mandataire

Vu l'arrêté en date du 05/12/2023 instituant une sous-régie de recettes « Musée » ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 22/01/24;

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 11/01/2024

Vu l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 11/01/2024

ARRETE

- Article 1 -Madame Caroline GERARD, née le 18/03/1992 est nommée mandataire de la sous-régie de recettes «musée », pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie diverses Sophie TERRETTAZ-FAIVRE avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.
- Article 2 -Le mandataire ne doit pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du code pénal.
- Article 3 -Le mandataire est tenu d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Fait à Métablef, le 22 1/2024

Le régisseur,

Le Maire.

(signature précédée de la formule manus-

«VU POUR ACCEPTATION»

Gérard DEQUE

Sophie TERRETTAZ-FAI

mandataire.

(signature précédée de la formule ma-

nuscrite)

«VU POUR ACCEPTATION»

Caroline GÉRARD

Vu your acceptation